municipalité de
SAINT-JUDE

www.saint-jude.ca

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la directrice générale et greffière-trésorière soussignée :

QUE le 1er janvier 2027 débute le troisième exercice auquel s'applique le rôle d'évaluation ;

QUE le rôle d'évaluation ait été déposé au bureau municipal, sis au 940, rue du Centre à Saint- Jude et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures habituelles de bureau soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ;

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipalité,* toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la MRC des Maskoutains, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision à ce sujet ;

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir trois conditions :

1. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin ;
2. La demande doit être déposée au bureau de la MRC des Maskoutains :

MRC des Maskoutains
Service d'évaluation
3271 boulevard Laframboise, bureau 200
Saint-Hyacinthe (QC) J2S 4Z6

3. Une demande de révision peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification de rôle en vertu de l'article 174 ou 174.2 ou au cours de l'exercice suivant, si !'évaluateur n'effectue pas cette modification. Cette demande de révision doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC des Maskoutains.

N.B. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Myriam Fournier
Directrice générale et Greffière trésorière

Certificat de publication

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Jude

Je, soussigné, Myriam Fournier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Jude certifie par la présente, sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés, entre 12 h et 17 h, le 14 septembre 2026, ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 14 septembre 2026.

Myriam Fournier,
Directrice générale et
greffière-trésorière